



DÉCLARATION
de Performance
Extra-Financière

2019

Un groupe comme SNEF, plus que centenaire, en progression sur la durée, sans jamais enregistrer de perte opérationnelle, indépendant, ne doit son destin qu'à la démarche responsable de ses dirigeants et salariés.

S'inscrire dans la durée avec la constance d'entrepreneurs avisés, sans dévier de son métier, avec l'idée que la performance repose sur des valeurs et que l'avenir ne se construit pas seul mais dans une démarche de respect forment le socle de notre engagement.

Méthodologie d'analyse des risques extra-financiers

En 2018, SNEF a structuré sa démarche d'identification de ses principaux risques, classés en quatre catégories (économique, social et sociétal, droits de l'homme et lutte contre la corruption, environnemental), afin de répondre aux exigences réglementaires et notamment aux article L.225-102-1 et R.225-105 du Code de commerce.

Les risques ont été évalués en fonction des critères suivants : importance pour l'activité de SNEF (occurrence et gravité), importance pour les parties prenantes (salariés, parties financières et clients) et niveau de maîtrise. Aux risques ainsi cartographiés par les directions des risques, santé sécurité environnement, achats, ressources humaines et le secrétariat général, ont été associé des indicateurs et des actions.

Les principaux risques RSE identifiés sont les suivants :

- la dépendance aux grands projets ;
- la concentration des activités ;
- la perte d'expertise et de compétence ;
- les risques d'accidents ;
- les risques liés à l'éthique des affaires et à la corruption ;
- les risques liés aux achats ;
- la consommation d'énergie et les émissions de GES.

Les actions visant à réduire ces risques sont précisés dans les chapitres suivants :

1. Modèle d'affaires et volet économique
2. Volet social
3. Volet sociétal
4. Volet environnemental

1. Modèle d'Affaires et volet économique

i. Activité de la société

Le Groupe est bâti autour d'une large palette de compétences techniques, capables d'intervenir de bout en bout tout au long du cycle de vie des installations de nos clients, tant investissement qu'exploitation. Ses équipes sont constituées d'ingénieurs/concepteurs, intégrateurs, mainteneurs et opérateurs de solutions multi techniques en particulier dans les domaines de l'Electricité, des Procédés Industriels, de la Mécanique et du Numérique.

Le Groupe SNEF est présent sur ces secteurs au travers de 4 Business Units :

- La Business Unit « Marchés Domestiques » regroupe les activités de proximité qu'assurent nos réseaux d'agences en France, en Europe de l'Est, en Amérique du Sud et en Afrique.
- La Business Unit « Spécialités » intervient en complément de nos réseaux d'agences de proximité sur des offres métiers/marchés spécifiques. Elle regroupe nos activités de Télécommunications, Nucléaire, Robotique, Maintenance Mécanique Industrielle et Conception/Réalisation d'espaces de bureaux.
- La Business Unit SNEF Concept offre des services d'Ingénierie spécialisée dans les métiers techniques via ses filiales Ekium, Consultec, Ateim, ACE et Iso Ingénierie.
- La Business Unit SNEF Lab réunit les métiers de nouvelles technologies, informatique industrielle, son et image, objets connectés, maintenance prédictive, industrie 4.0 et architecture informatique.

Le Groupe SNEF conçoit et intègre des solutions multi techniques pour les secteurs de la Marine, de l'Industrie, de l'Energie, des Infrastructures et des Bâtiments.

ii. Gouvernance et Organisation

La gouvernance du Groupe SNEF s'articule autour :

- d'un Conseil d'administration ;
- d'un Comité exécutif ;
- de 4 Business Units ;
- de services corporate structurés autour des fonctions Ressources Humaines, Financières, Communication, Risques et Secrétariat Général.

▪ **Gouvernance Indépendante**

Bien qu'indépendant, non coté, le Groupe SNEF s'est toujours imposé les règles de gouvernance les plus strictes.

La société SNEF, maison mère du Groupe, est une Société Anonyme avec un Conseil d'administration composé de sept administrateurs dont quatre sont indépendants de la structure de direction du Groupe.

Le Conseil d'administration, régi par une Charte de Fonctionnement se réunit quatre ou cinq fois par an. A chaque réunion du Conseil, les administrateurs examinent outre

l'ordre du jour préparé par la direction du Groupe, un des quatre thèmes trimestriels : la gestion des risques, la stratégie, le budget et les comptes annuels.

Le Conseil d'administration dispose d'un Comité d'audit et d'un Comité des nominations, des rémunérations et du management.

Depuis 2016, conformément aux dispositions légales, le Groupe remplit les règles de parité au conseil d'administration.

▪ Organisation et sens de la responsabilité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

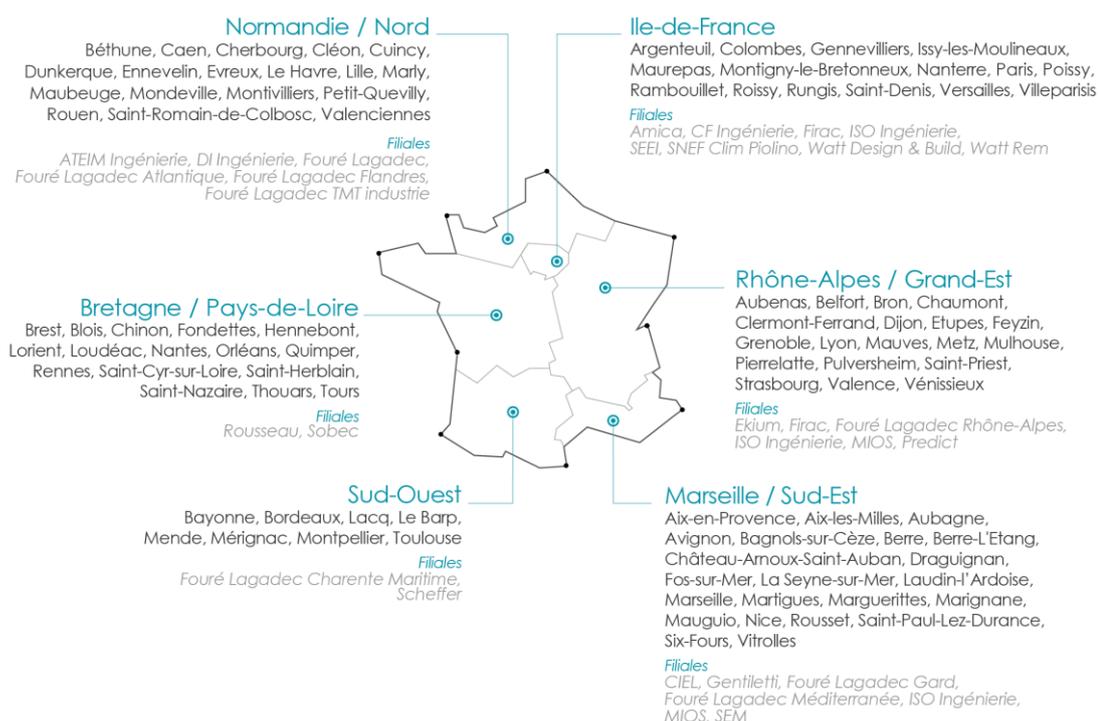
Chaque projet doit être rentable, dans le respect d'un juste équilibre entre clients et fournisseurs. Aussi pour nous, la responsabilité est indissociable du résultat qu'elle génère et tous nos managers sont intéressés par la recherche de l'économie des moyens et par la rentabilité sur une longue période, comme s'ils devaient être eux-mêmes chefs d'entreprises.

Nous pensons que chaque manager doit pouvoir se réaliser dans un environnement de responsabilité et d'autonomie. La confiance qui en découle est un facteur essentiel de la mise en jeu de notre stratégie. La réussite avérée de notre groupe n'a jamais reposé sur d'autre fondement que l'idée positive que nous nous faisons des hommes dans notre organisation.

Bien entendu, la délégation n'exclut ni la direction, ni le contrôle. La mise en place de règles et leur respect sont indissociables de cette stratégie basée sur la responsabilité.

Notre Groupe n'est pas une fédération d'entités autonomes ; bien au contraire. Nos responsables travaillent en réseau, selon un schéma de type matriciel.

Présence sur le territoire français



Afin de renforcer l'homogénéité des pratiques professionnelles, les fonctions corporate assurent la diffusion des règles communes.

Les Ressources Humaines définissent et font appliquer l'orthodoxie sociale.

La Communication assure la cohérence des programmes de communication et de l'identité visuelle du groupe et de ses filiales.

Le Direction Financière détermine les règles groupe en matière financière et fiscale, elle gère la trésorerie, assure le contrôle de la gestion et les opérations de consolidation. Elle pilote la dimension système d'information au service des opérationnels.

Le Secrétariat Général regroupe le contract management, le droit des sociétés, les assurances et l'immobilier.

La Direction des Risques opère un contrôle constant. Cette dernière comprend une cellule d'Audit et s'assure de l'application des bonnes pratiques au travers d'un Comité d'Engagement et d'un Comité de Suivi des Affaires.

iii. **Stratégie économique**

▪ **Inscription dans la durée**

Fondé en 1905 à Marseille, le Groupe SNEF a poursuivi une stratégie constante, ne sortant jamais de son cœur de métier, montant en compétence pas à pas, avec le souci d'éviter les à-coups tout en conservant une ferme volonté d'entreprendre.

Constant dans son management, le Groupe n'a eu que 3 présidents en 115 ans, qui ont poursuivi une stratégie d'entrepreneur, privilégiant le moyen terme au court terme.

Le Groupe SNEF est indépendant, faiblement endetté et volontairement orienté sur le métier.

Nous disposons de solides moyens humains et d'un savoir-faire reconnu pour envisager positivement l'avenir.

L'objectif de croissance et d'augmentation des marges, toujours avec le même souci du travail bien fait, du respect des délais et de la sécurité, reste constant.

iv. **Marchés et Métiers**

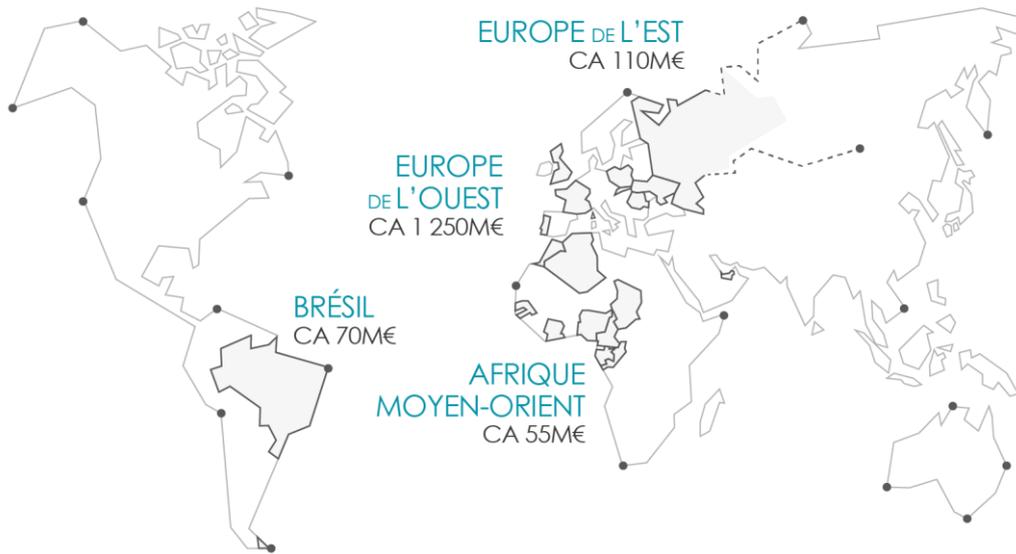
▪ **Diversification géographique**

Avec plus de cent soixante agences en France et une cinquantaine d'implantations dans vingt-cinq pays, le Groupe SNEF dispose d'une large couverture géographique qui lui permet d'intervenir partout dans le monde.

Le Groupe SNEF est présent sur 4 clusters pays :

- Europe de l'Ouest
- Europe de l'Est
- Afrique et Moyen Orient
- Amérique Latine

Carte de l'activité par Clusters

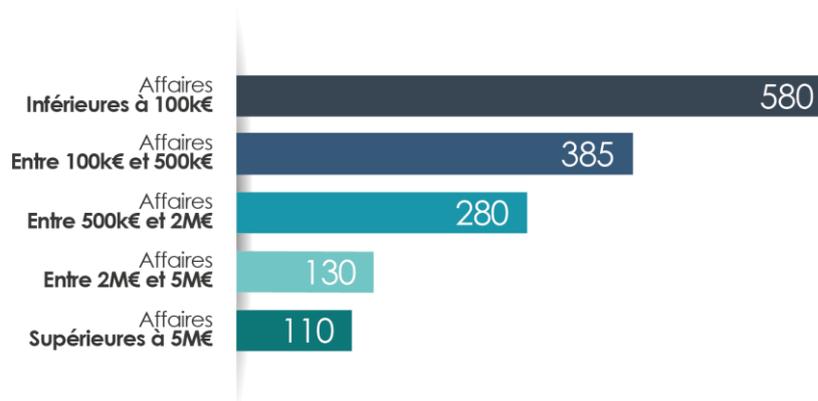


▪ **Diversification des affaires**

Avec plus de 47 000 affaires traitées dans une année, le Groupe SNEF est faiblement exposé au risque affaire.

Le portefeuille d'affaires est diversifié : nous intervenons sur des opérations de petites tailles, récurrentes, comme des affaires plus significatives de plusieurs millions d'euros. Le Groupe est faiblement exposé au risque projet, les affaires dont la valeur unitaire dépasse 2 M€ ne contribuant qu'à hauteur de 16% du chiffre d'affaires du Groupe.

Répartition du chiffre d'affaires par taille des affaires



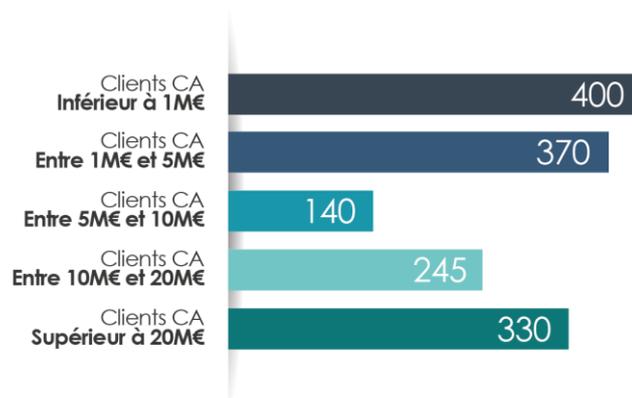
▪ **Diversification du portefeuille de clients**

Nous avons le souci constant d'éviter la dépendance au risque clients, tout en privilégiant le partenariat durable avec de grands groupes qui partagent avec nous le souci du travail bien fait, du métier et du respect des hommes.

En 2019, le Groupe SNEF a eu 6 clients dont le chiffre d'affaires a dépassé 30 M€, soit en cumul 23% du chiffre d'affaires. Autre indication illustrant la dépendance modérée au risque client, le Top 10 clients pèse 28% du chiffre d'affaires du Groupe.

Nous travaillons avec nos clients dans l'esprit qu'une relation équilibrée se construit dans le temps, avec le souci de l'adaptabilité et de la maîtrise des métiers.

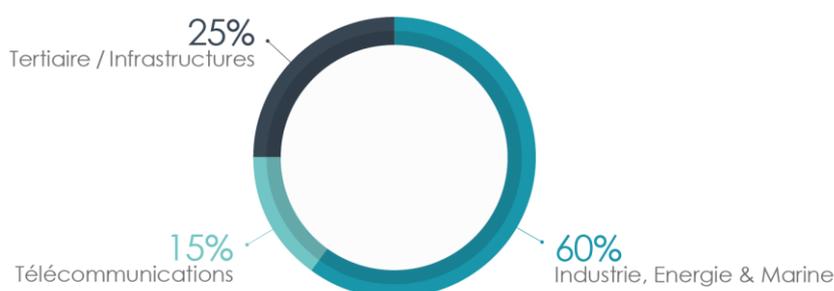
Répartition du chiffre d'affaires par segment de clients



▪ Diversification des activités

Nous travaillons à la diversification sectorielle. Même si l'Industrie/Marine reste notre marché dominant, nous poursuivons notre travail de diversification vers les secteurs des Télécommunications, du Tertiaire et des Infrastructures.

Répartition du chiffre d'affaires par marché



▪ Diversification Métier

Le Groupe SNEF s'est toujours attaché à développer les activités connexes à son métier d'origine, l'installation électrique. Avec une histoire de près de 115 ans, le Groupe SNEF s'est considérablement diversifié, devenant un acteur multi technique, capable d'intervenir de la conception à la maintenance des installations.

La mise en place de Business Units autour des spécialités (Nucléaire, Télécommunications, Robotique, Maintenance Mécanique, Conception/Réalisation d'espaces de bureaux, de l'ingénierie (près de 1 200 salariés chez Ekium) et des métiers

du futur (industrie 4.0, intelligence artificielle, objets connectés, maintenance prédictive, réalité mixte, ...) illustre la poursuite de cette diversification.

Outre l'activité historique portée par SNEF, nous développons les marques :

- Ekium, pour l'Ingénierie ;
- Fouré Lagadec, pour la maintenance mécanique industrielle ;
- Watt Design & Build, pour la conception et l'agencement d'espaces de bureaux et de commerces ;
- Firac, pour la Robotique.

2. Volet social

i. Emploi

Nous construisons l'entreprise pas à pas, sans à-coup, avec l'idée que les ressources humaines sont notre capital d'aujourd'hui et de demain et privilégions l'emploi permanent.

Nous établissons chaque année notre Bilan Social qui nous permet de suivre les grands indicateurs de notre engagement social.

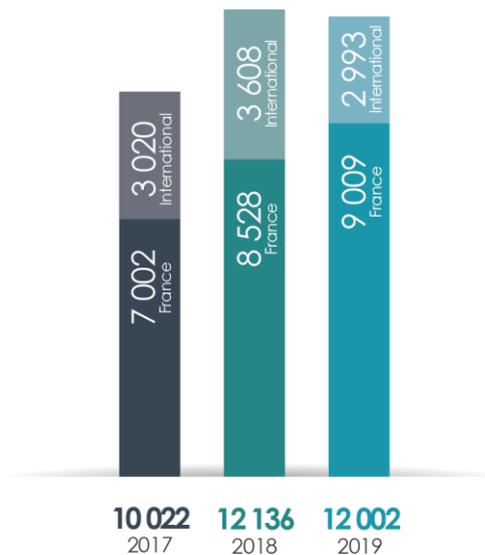
En 2019, l'effectif du Groupe reste stable à 12 000 personnes, dont 75% en France.

Il progresse de +6% en France (+500 personnes), et diminue de 600 personnes à l'étranger, notamment au Brésil, en fonction des chantiers en cours de réalisation.

Effectif monde

	2017	2018	2019
Effectif France	7 002	8 528	9 009
Effectif Europe Ouest	3 020	79	81
Effectif Afrique		931	980
Effectif Brésil		1 251	620
Effectif Pays de l'Est		1 416	1 312
Effectif Monde	10 022	12 205	12 002

Effectif monde



Effectif France



Effectif International

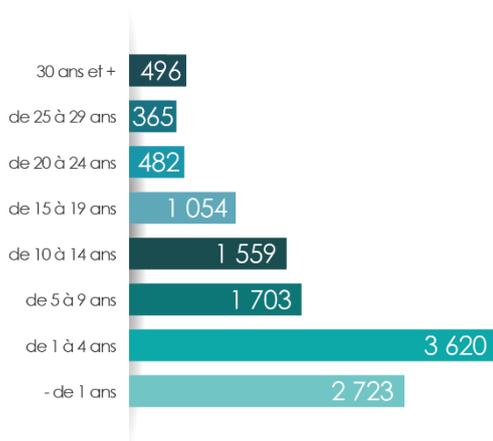


La répartition des effectifs par ancienneté reflète à la fois l'expérience nécessaire pour maîtriser le geste technique (36% de l'effectif a entre 5 et 19 ans de présence) et la croissance dans les activités de conception/réalisation et les nouvelles technologies (30% de l'effectif a entre 1 et 4 ans d'ancienneté).

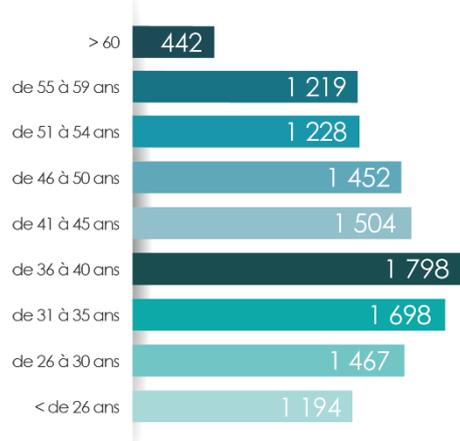
Répartition de l'effectif par ancienneté en 2019

	France	International	Total
30 ans et +	467	29	496
de 25 à 29 ans	324	41	365
de 20 à 24 ans	407	75	482
de 15 à 19 ans	918	136	1 054
de 10 à 14 ans	1 148	411	1 559
de 5 à 9 ans	1 289	414	1 703
de 1 à 4 ans	2 612	1 008	3 620
- de 1 an	1 844	879	2 723
Total	9 009	2 993	12 002

Répartition de l'effectif monde par ancienneté



Répartition de l'effectif monde par âge



La pyramide des âges est relativement « plate » ; hormis les salariés de -26 ans et de +60 ans, toutes les classes d'âge sont quasi également représentées.

Répartition de l'effectif par âge

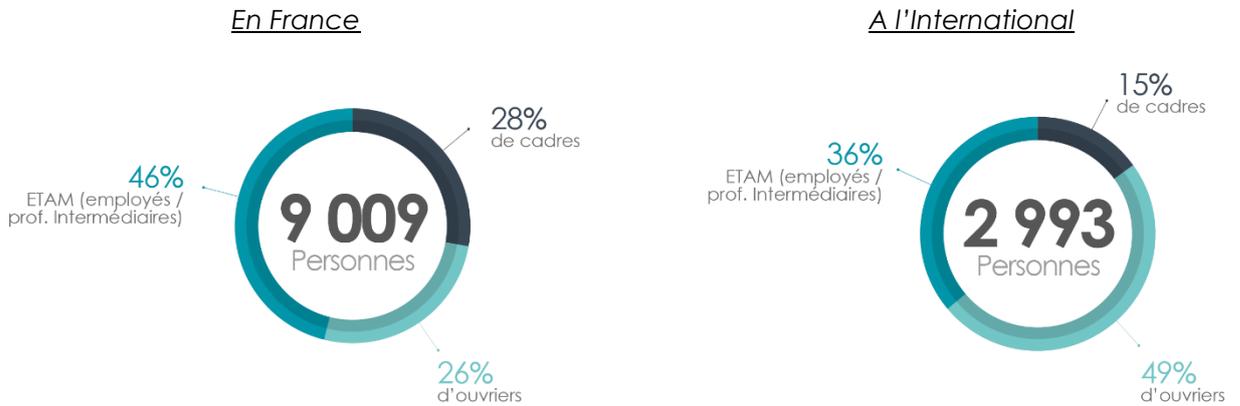
	France	International	Total
> 60 ans	315	127	442
De 55 à 59 ans	972	247	1 219
De 51 à 54 ans	942	286	1 228
De 46 à 50 ans	1 084	368	1 452
De 41 à 45 ans	1 094	410	1 504
De 36 à 40 ans	1 281	517	1 798
De 31 à 35 ans	1 218	480	1 698
De 26 à 30 ans	1 132	335	1 467
< 26 ans	971	223	1 194
Total	9 009	2 993	12 002

Répartition de l'effectif par CSP

	France	International	Total
Nombre d'ouvriers	2 382	1 461	3 843
Nombre d'ETAM	4 111	1 073	5 184
Nombre de cadres	2 516	459	2 975
Total	9 009	2 993	12 002

La part de l'encadrement continue à progresser ; les cadres et les employés encadrant les chantiers représentent près de 75% de l'effectif France, et plus de 50% hors de France.

Répartition de l'effectif par CSP

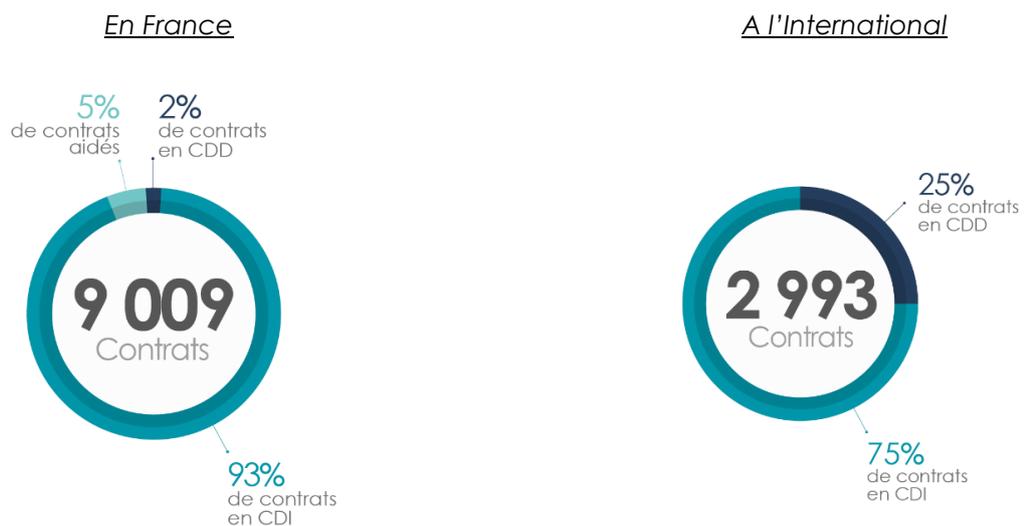


La part des CDD en France est très faible ; l'entreprise privilégiant une approche long terme de ses ressources humaines.

Répartition de l'effectif par nature de contrat

	France	International	Total
Nombre de CDI	8 386	2 250	10 636
Nombre de CDD	204	721	925
Nombre de contrats aidés	419	22	441
Total	9 009	2 993	12 002

Répartition de l'effectif par nature de contrat



ii. Organisation du travail

Dans le cadre de nos activités, nous nous devons de faire preuve d'une grande disponibilité pour satisfaire nos clients. Nous ne travaillons cependant pas sans règles.

Ainsi, le travail de nuit, le système d'astreinte, la gestion du quota d'heures supplémentaires, le travail en cycle, sont codifiés chez SNEF par des accords d'entreprise, chaque salarié connaissant ainsi les conditions de son travail.

L'effectif à temps partiel est quasi nul.

Répartition de l'effectif à temps plein /partiel en 2019

	France	International	Total
Taux de l'effectif à temps complet	98%	95%	97%
Taux de l'effectif à temps partiel	2%	5%	3%

iii. Relations sociales et représentativité syndicale

Nous privilégions la proximité car les ressources humaines ne se gèrent pas sans contact. Nos règles sont élaborées dans le cadre d'un dialogue social constructif.

En France, considérant que l'efficacité sociale va de pair avec l'efficacité économique, nous avons préféré des instances représentatives au plus proche du terrain avec des Comités Sociaux et Economiques organisés par région et par spécialité.

A l'international, nous appliquons les mêmes principes de proximité et de règles sociales, dans le cadre légal local.

Indicateur de relations sociales et représentativité syndicale en France

Indicateurs France	2017	2018	2019
Part des salariés disposant d'une instance représentative du personnel	100%	100%	100%
Part des salariés bénéficiant d'une convention collective	100%	100%	100%

iv. Santé et sécurité

La sécurité est pour nous une valeur forte intégrée dans notre système de production.

L'objectif unique du Groupe SNEF est d'atteindre le « zéro accident ».

Nous avons la conviction que l'accident n'est pas une fatalité et que nos actions et notre professionnalisme déterminent notre performance.

Notre politique de prévention est basée d'une part sur l'anticipation et la préparation (analyse préalable des risques dans le cadre de l'élaboration des Documents Uniques, des Plans de prévention ou des Plans particuliers de prévention et de protection de la santé) et la prise en compte des retours d'expériences des événements (analyse des

accidents et des presque accidents, prise en compte des retours d'expérience de nos chantiers) d'autre part. Nous attachons une importance particulière aux actions opérationnelles auprès de nos équipes : 12 000 actions Santé Sécurité ont été déployées et formalisées en 2019 (mois de la sécurité, challenge sécurité, causeries, visites managériales de sécurité...).

Animée par la Direction Générale qui a mis en place un service dédié au siège, elle est relayée par le management et des animateurs sécurité au sein de chaque entité, en France, comme à l'international.

Un service de médecine interne du Groupe travaille en étroite collaboration avec le service Sécurité afin d'identifier au mieux les situations d'exposition de nos salariés.

Nous attachons une grande importance aux risques sanitaires dans les différentes zones où nous travaillons. A ce titre, une action particulière a été engagée pour suivre le personnel expatrié ou temporairement affecté dans des zones à risque sanitaire.

Nos plans d'actions pluriannuels, construits à partir de l'analyse de notre accidentologie, du bilan de nos actions de prévention, de nos observations terrain, visent à garantir nos standards SSE, nos compétences SSE ainsi que la maîtrise opérationnelle de nos risques.

Nos standards SSE, pilotés par indicateurs, pour l'ensemble du Groupe sont les suivants:

- des actions de formations adaptées aux risques pour chaque catégorie de personnel (accueil, formation, habilitation, autorisation) ;
- des analyses de risques systématiques pour préparer les interventions ;
- l'utilisation privilégiée d'Equipements de Protection Collective ;
- le développement d'un « standard EPI » ;
- l'achat d'outillages et d'équipements de chantiers améliorant l'ergonomie au travail ;
- des visites sur les chantiers pour vérifier la bonne organisation, la bonne prise en compte des aspects Santé Sécurité Environnement ;
- une communication Santé Sécurité Environnement soutenue (campagnes de communication, flashes, causeries, ...) pour donner de l'information et sensibiliser les équipes ;
- l'analyse systématique des événements accidentels pour en tirer les enseignements ;
- le partage d'expérience au travers de groupes de travail métier ;
- des audits au sein des entités portant sur le respect de la réglementation et l'efficacité de notre système de management Santé Sécurité Environnement.

A fin 2019, le taux de fréquence sur l'ensemble du Groupe se situe à 7,4, en diminution par rapport aux années antérieures (9,4 en 2017 et 8,0 en 2018). Plus de 57% de nos entités SNEF en France n'ont aucun accident avec arrêt sur une année complète.

Cette amélioration traduit en particulier l'implication des membres de l'encadrement, des équipes de direction aux chefs d'équipe, mais également le sérieux des équipes en matière de sécurité. Les actions et la communication portent sur la connaissance des risques, la communication des enjeux santé/sécurité au cours du « mois de la sécurité », l'accompagnement des managers dans leur rôle spécifique vis-à-vis de la maîtrise des risques et l'information des nouveaux arrivants. Ces actions seront poursuivies et consolidées en 2020, en renforçant encore les aspects attitude sécurité.

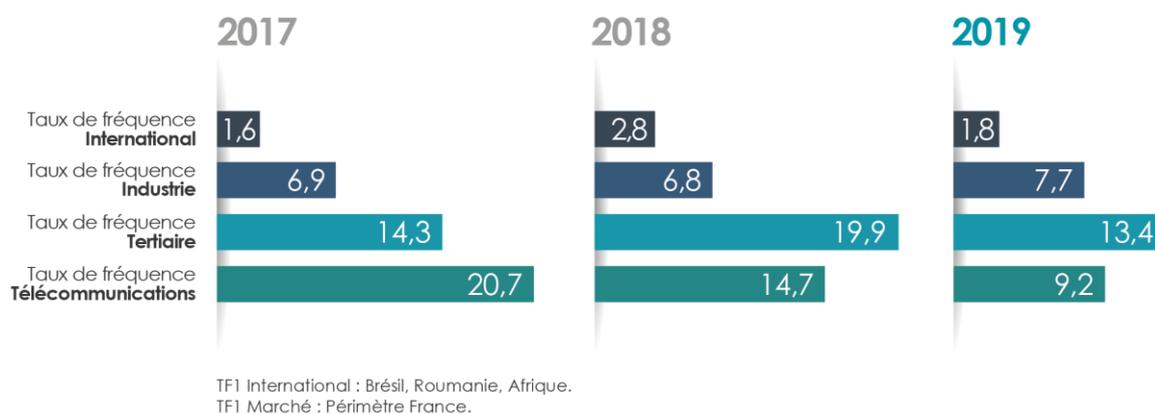
Statistiques accidents¹

	2017	2018	2019
Nombre d'accidents avec arrêt	127	140	122
Pourcentage des effectifs couverts par une certification sécurité	78%	95%	89%
Pourcentage d'entités avec 0 accident avec arrêt sur l'année ²	45%	59%	57%

Taux de fréquence et gravité

	2017	2018	2019
Taux de fréquence accident avec arrêt (Tf1) Groupe	9,4	8,0	7,4
Taux de gravité accident (Tg) Groupe	0,54	0,47	0,59

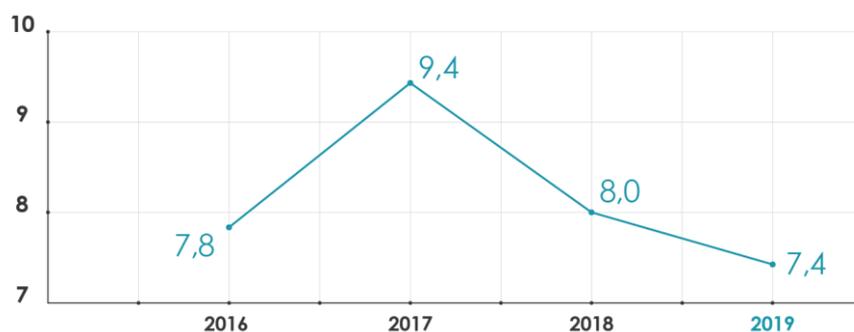
Taux de fréquence accidents avec arrêts (Tf1)



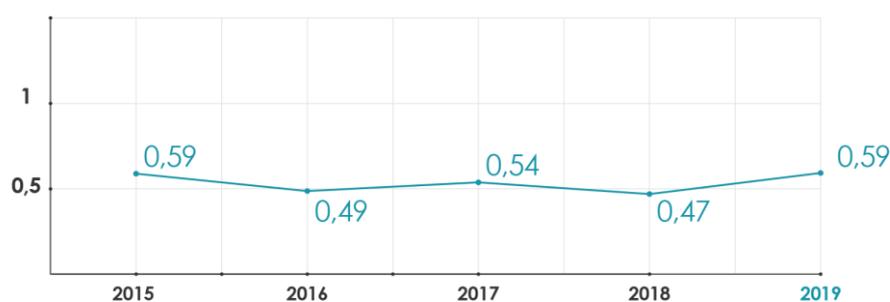
¹ 2017 hors Ekium et Fouré Lagadec ; 2018 hors Fouré Lagadec

² Groupe SNEF France uniquement et ses filiales hors Fouré Lagadec et Ekium

Taux de fréquence accident (Tf1) Groupe



Taux de gravité accident (Tg) Groupe



Si la tendance générale est à la baisse depuis plusieurs années, le taux de fréquence des accidents avec arrêt du Groupe est encore trop élevé. Les résultats sont contrastés en fonction des métiers. Au-delà de l'objectif permanent du zéro accident, l'objectif de l'Industrie est de descendre en dessous d'un taux de fréquence de 5. Celui des autres métiers, en dessous de 8.

Nos certifications



Depuis 2018, notre système Groupe de management de la Santé et de la Sécurité est certifié OHSAS18001 : 2007 pour l'ensemble de nos entités SNEF France. Les entités au Brésil, en Roumanie sont également certifiées. Pour les entités en Afrique, le même système de management de la Santé et de la Sécurité s'applique. Il fait l'objet d'audits internes.

Le Groupe est également certifié MASE pour ses activités dans l'industrie et CEFRI pour les activités nucléaires.

A ce jour, 89% de nos effectifs sont couverts par une certification sécurité, Mase ou OHSAS18001.

v. **Formation**

Les formations organisées par l'Université SNEF, accompagnent les salariés tout au long de leur carrière au sein du Groupe :

- elles facilitent leur intégration via des formations sur la connaissance de notre organisation, de nos outils et de notre ADN ;
- elles répondent aux exigences règlementaires ;
- elles développent la professionnalisation de nos salariés par l'acquisition et le perfectionnement des pratiques métiers.

Chaque année, la construction du plan de formation répond aux besoins individuels des collaborateurs, des marchés présents et d'avenir des entités pour toujours plus d'adéquation entre les compétences, les besoins d'évolution individuelle et du business et de la stratégie d'Entreprise.

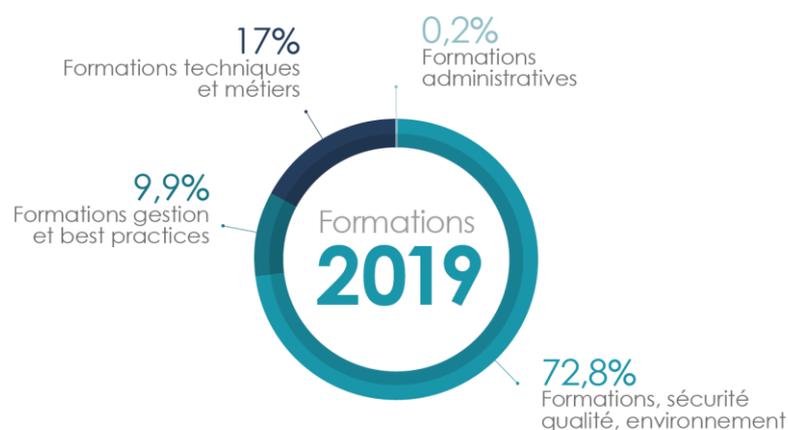
Statistiques de formation - Bilan de l'Université SNEF en 2019

	2017	2018	2019
Effectif formé (*)	3 448	4 057	4 442
Nombre d'heures de formation/personne	24,3	24,5	23,4
Budget Formation (y compris alternance)	5,8 M€	6,5 M€	7,8 M€
% de la Masse salariale	2,9%	2,5%	3,3%
Nombre global d'heures de formation	83 633	99 266	104 080
Nombre d'alternants au 31/12	191	263	359

(*)Les stagiaires ne sont comptés qu'une fois

Données 2017 : SNEF en France (hors Ekium) ; Données 2018 et 2019 : Groupe SNEF en France (incl Ekium, hors Fouré Lagadec)

Répartition des heures de formation par thème



Répartition des heures de formation par thème

	2017		2018		2019	
	heures	%	heures	%	heures	%
Formations administratives	527	0,6%	330	0,4%	250	0,2 %
Formations sécurité, qualité, environnement	67 324	80,5%	69 527	75,7%	75 780	72,8 %
Gestion et best practices	7 225	8,7%	10 216	11,1%	10 314	9,9 %
Formations techniques et métiers	8 557	10,2%	11 732	12,8%	17 736	17,0 %
Total heures	83 633	100%	91 805	100%	104 080	100 %

Données 2017 : SNEF en France (hors Ekium) ; Données 2018 : SNEF en France (hors Ekium et Fouré Lagadec)
Données 2019 : Groupe SNEF en France (incl. Ekium, hors Fouré Lagadec)

vi. Egalité de traitement et promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'organisation du travail

Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Dans toutes nos filiales et agences, en France et à l'International, nous appliquons les règles relatives à la représentation des salariés et à la négociation collective.

Le Groupe SNEF assure à ses représentants syndicaux l'ensemble des droits tels que prévus par la législation française et s'attache à respecter les calendriers électoraux des Institutions Représentatives du Personnel.

En France, un accord sur la mise en place des CSE et du CSE central a été négocié, en application des nouvelles règles sociales en vigueur.

Le dialogue social interne permet d'adapter et de compléter les règles légales dans de nombreux domaines.

C'est ainsi que la politique sociale du Groupe se traduit par la signature de nombreux accords collectifs négociés avec les organisations syndicales représentatives.

Dans nos implantations à l'étranger, nous suivons la législation locale. Nos trois principales filiales à l'international (Brésil, Roumanie, Cameroun) ont une gestion autonome. La relation avec les représentants du personnel y prend une place importante.

Elimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession

Par souci du respect de la non-discrimination en matière d'emploi, le Groupe SNEF a pris des mesures en faveur de la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.

En matière d'embauche, les seuls critères retenus sont les compétences.

Le Groupe SNEF s'efforce également de favoriser l'accès à l'embauche des personnes handicapées et leur maintien dans l'entreprise, notamment par la mise en place d'emplois adaptés.

La formation est un vecteur important dans la lutte contre la discrimination pour le Groupe SNEF. Nous aidons notre personnel à se former et lui offrons des possibilités de reclassement.

La valorisation de l'expérience est mise en pratique par le tutorat.

En France, un accord portant sur l'égalité hommes/femmes a été signé en 2010 puis renégocié en 2012, 2016 et 2020 avec mise en place d'un plan d'actions associé. Ce dernier prévoit de supprimer toutes les situations d'inégalités salariales non justifiées.

3. Volet Sociétal

Compte tenu de la nature de nos métiers de service, l'analyse de nos risques sociétaux indique des enjeux autour de la lutte contre la corruption et les achats responsables. Le respect des droits humains et les impacts territoriaux sont également des sujets à suivre.

i. Impact territorial, économique et social de l'activité

L'organisation du Groupe SNEF repose sur des structures décentralisées dans le but de rapprocher les décideurs de l'entreprise de nos clients, avec un souci de réactivité, qualité, sécurité et rentabilité.

Le Groupe est aujourd'hui implanté dans une centaine de villes en France et dans plus de 25 pays. Cette proximité favorise la participation de notre entreprise à la vie locale et associative.

Nous privilégions les bassins d'emplois locaux que ce soit en France ou à l'International en favorisant l'embauche de proximité.

ii. Relations avec les parties prenantes

Le groupe SNEF assure un dialogue actif avec chacune des parties prenantes.

En interne, ce dialogue repose notamment sur des réunions de service, des visites régulières (clients, fournisseurs, élus, ...), des publications à diffusion internes et/ou externes, des réunions plénières régionales et nationales.

Le Groupe établit aussi chaque année, un rapport d'activités, un rapport financier et un rapport sur les facteurs risques qui est mis en ligne et téléchargeable via le site internet du Groupe.

Le site internet fournit ouvertement toutes les informations utiles à la connaissance du Groupe.

Bien que non coté, le Groupe SNEF a choisi d'adopter les dispositions du rapport Sarbanes-Oxley, relatives à la transparence et au contrôle interne. A ce titre, le rapport financier est conforme aux normes IFRS.

iii. Actions de partenariat ou de mécénat

Nos démarches RSE sont avant tout locales, comme par exemple le soutien à des associations sportives ou culturelles.

Au niveau national, nous avons plusieurs actions de partenariat et mécénat qui s'inscrivent dans la durée :

Arts et développements culturels

- Festival d'Aix-en-Provence, depuis une quinzaine d'années
- AROP, les amis de l'Opéra de Paris, depuis 2015
- L'Usine extraordinaire en 2019

Santé

- Hôpital St Joseph
- Hospices Civils de Lyon.

Sport

- Lionel Daudet : nous avons soutenu en 2013 et 2014, l'exploit sportif que Lionel Daudet, alpiniste de renom, a réalisé sur 15 mois de boucler le Tour de France sur la frontière exactement et qui l'a conduit à parcourir 7 500 km, gravir 1 000 sommets sur 500 000 mètres de dénivelés positifs.
- Isabelle Autissier : elle rejoint Lionel Daudet en 2016 pour une expédition sportive, environnementale et scientifique « Big Wall Big Seas » au Groenland avec le soutien et le partenariat de SNEF.
- Xavier Macaire : après avoir soutenu Jean-Paul Mouren sur le circuit de la Solitaire du Figaro, pendant 20 ans, le Groupe SNEF s'est engagé au côté du skipper Xavier Macaire.

iv. Sous-traitance et fournisseurs

Notre politique d'achat est guidée par les principes suivants :

- Des accords-cadres sont signés avec nos principaux fournisseurs. Notre réseau d'acheteurs a pour mission de définir et gérer la stratégie achat des principales familles de produits communs et récurrents du Groupe SNEF. Le pourcentage d'achats dans les accords-cadres est de 38 % (pour un volume de commandes de fournisseurs de 715 M€).
- Une attention particulière est portée à la sous-traitance que nous limitons à des travaux spécifiques.
- Aucun contrat de sous-traitance n'est possible sans avoir préalablement complété un dossier d'information.
- Les nouveaux fournisseurs doivent au préalable et impérativement accepter sans réserve le Code de Conduite Fournisseur et Sous-Traitant. 30% du volume des achats est réalisé auprès de fournisseurs ayant signé le Code de Conduite.
- Nos fournisseurs sont régulièrement évalués et des audits RSE sont réalisés sur les plus importants.
- Des critères et clauses RSE sont intégrés dans nos appels d'offres et accords-cadres.

La relation avec nos Fournisseurs est régie par le Code de Conduite du Groupe et une attention particulière est portée aux points suivants :

- Equité de traitement de tous les fournisseurs,
- Lutte contre la corruption,
- Prévention des Conflits d'Intérêts,
- Respect des engagements.

v. **Loyauté des pratiques et lutte contre la corruption**

Le Groupe SNEF a toujours affirmé son attachement absolu à l’Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption.

Le dispositif anti-corruption du Groupe SNEF est disponible pour l’ensemble de nos collaborateurs sur l’Intranet du Groupe. Sa mise en œuvre est déclinée en interne comme en externe.

Code de Conduite

Le Code de Conduite est signé chaque année par l’ensemble des cadres ayant reçu une délégation de pouvoir, ainsi que par l’ensemble de notre personnel accédant à notre système d’information. Il ne s’agit pas d’une simple signature mais d’un engagement de chacun à respecter la Politique du Groupe.

Tous les nouveaux collaborateurs s’engagent également dès la signature du contrat de travail à respecter strictement les règles et la Politique du Groupe, et signent le Code de Conduite lors de la remise du livret d’accueil.

Le Code de conduite a été annexé au Règlement Intérieur et à ce titre, s’applique à tous nos collaborateurs.

Un système unique de gestion

Les processus et dispositifs de validation de notre organisation sont tous cadrés au sein de notre Système Unique de Gestion, déployé dans toutes nos entités en France comme à l’International, et contribuent au dispositif anti-corruption.

Un dispositif d’alerte

Pour remplir ses obligations légales en matière de lutte contre la corruption et les pratiques anti-concurrentielles, le Groupe SNEF a mis en place un dispositif d’alerte interne. Ce dispositif permet à tout collaborateur du Groupe de signaler les comportements illicites dont il aurait connaissance exclusivement dans les domaines ci-dessous :

- lutte contre la corruption ;
- fraude et enrichissement personnel ;
- lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Compliance Office

Le Groupe SNEF a renforcé son dispositif de contrôle avec la nomination de trois compliances Officers en 2019, sur la zone Afrique et ses filiales Ekium et Fouré Lagadec.

Le Groupe dispose aujourd’hui de six compliances Officers.

Un service d’audit interne en charge notamment de réaliser des investigations en cas d’alerte et / ou de détection de fraude vient compléter le dispositif.

Sensibilisation des parties prenantes

Nos collaborateurs sont régulièrement sensibilisés à l’Ethique des affaires, à la prévention et au refus de la corruption, à travers les réunions d’encadrements, assemblées plénières, et formations spécifiques sur les populations les plus exposées.

Nos Clients, Fournisseurs et autres parties prenantes de l'Entreprise connaissent nos engagements en matière de lutte contre la corruption et prévention des conflits d'intérêts à travers tous les éléments qui rappellent notre politique, notamment :

- notre site internet ;
- nos rapports annuels et financiers ;
- le Code de Conduite Fournisseurs et Sous-traitants, communiqué et signé par tous les nouveaux fournisseurs et sous-traitants depuis le 2^{ème} trimestre 2018 ;
- les CGA/CGV comprenant une clause faisant référence à notre Code de Conduite ainsi qu'un engagement dans la lutte contre la corruption ;
- les contrats cadres comprenant une clause d'audit ainsi qu'une clause faisant référence à notre code de conduite.

Lutte contre l'évasion fiscale

Par son implantation géographique et la nature de ses activités et affaires qui sont réalisées localement, le risque d'évasion fiscale est limité pour le Groupe SNEF.

D'autre part, la Direction Générale de SNEF s'est toujours engagée à ce que ses activités, que ce soit en France ou à l'étranger, soient exécutées en conformité avec les lois en vigueur.

A cet effet, le groupe SNEF :

- dispose d'une politique de prix de transfert ;
- dispose de fiscalistes dans chaque zone géographique, en collaboration avec des conseils locaux ;
- réalise des analyses fiscales sur les projets les plus importants ;
- n'est pas établi dans les pays dits « ETNC » (Etats ou Territoires Non-Coopératifs), visés par l'arrêté n°1936-918 du 7 janvier 2020 des ministères de l'Economie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics ;
- réalise un Country-by-Country Reporting, il est établi par la direction fiscalité du groupe SNEF en conformité avec les exigences réglementaires.

vi. Droits de l'Homme

Depuis sa création en 1905, le Groupe SNEF se développe, en application du droit français qui respecte les droits de l'homme.

Le Groupe a adhéré au Pacte Mondial en 2011, concrétisation d'une politique depuis toujours appliquée en France par ses dirigeants.

Le Groupe a publié en 2018 pour sa septième année, son engagement dans les valeurs fondamentales relatives aux droits de l'homme, droit du travail, protection de l'environnement et lutte contre la corruption au niveau Global Compact Active, sur le site du Global Compact des Nations Unies. Le Groupe est donc à jour jusqu'au 11 Juillet 2020.

Son expansion sur plusieurs continents justifie cet engagement et renforce sa volonté d'assurer un développement vertueux partout où ses collaborateurs sont appelés à travailler.

Ainsi à l'étranger, le Groupe s'engage à respecter ces mêmes règles d'éthique et à travailler conformément à la législation.

4. Volet Environnement

Compte tenu de la nature de nos métiers de service et de l'absence de site de production, l'empreinte environnementale du Groupe SNEF est limitée. L'impact principal direct sur les émissions de gaz à effet de serre provient de la consommation des véhicules et engins SNEF.

Nos actions visent la maîtrise de nos consommations de matière premières, la bonne gestion de nos déchets en particulier les déchets D3E³ et l'optimisation des consommations énergétiques.

En outre, par notre présence aux côtés de nos grands clients, nous avons un devoir de conseil et d'accompagnement, que nous ne négligeons pas.

i. Nos plans d'action

Notre objectif est de produire et d'assurer nos services de manière durable. Nos plans d'actions reposent sur la bonne maîtrise des aspects environnementaux de nos chantiers et sur une politique globale de réduction de nos impacts.

Sur nos chantiers, nous analysons et maîtrisons les nuisances de nos activités (bruit, nuisances liées à l'utilisation de véhicules ou d'engins, nuisances visuelles, la bonne utilisation des matières premières, ...). En phase avec les notions d'économie circulaire, nos efforts visent à éliminer le gaspillage et une attention toute particulière est apportée au tri et à la valorisation des déchets DEEE³. Nous disposons pour cela de conventions avec des éco-organismes.

Conscient des enjeux concernant le changement climatique, en 2018, le Groupe a remis à jour son bilan d'émissions de gaz à effet de serre, avec le choix volontariste d'intégrer les émissions du scope 3, en plus des émissions des scopes 1 et 2 (selon la norme). Depuis, annuellement, nous suivons deux indicateurs clés de notre performance environnementale, les ratios « T CO2 émissions scopes 1 et 2 / effectif » et « T CO2 émissions scopes 1, 2 et 3 / chiffre d'affaires ». Ces indicateurs sont en amélioration. Nos plans d'actions visent à diminuer nos impacts énergétiques relatifs de 10% à 5 ans.

Pour les scopes 1⁴ et 2⁵, le plan d'actions s'articule autour de plusieurs thèmes : l'optimisation des déplacements, le renouvellement du parc de véhicules, l'achat de véhicules électriques, la sensibilisation à l'éco-conduite, l'optimisation énergétique de nos bâtiments, la sensibilisation à la bonne gestion des déchets, etc...

Le plan d'actions du scope 3⁶ vise, quant à lui, à maîtriser les émissions des deux principaux postes :

- réduire les émissions liées à l'utilisation de nos produits et notamment pour donner suite à nos opérations réalisées sur des équipements nécessitant la manipulation de fluides frigorigènes ;
- réduire les émissions liées à l'achat de nos principaux produits. Dans les années à venir, ces données seront fiabilisées avec nos différents fournisseurs de biens et de services.

³ D3E ou DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques

⁴ Scope 1 : émissions directement liées à notre activité

⁵ Scope 2 : émissions indirectes liées aux consommations énergétiques

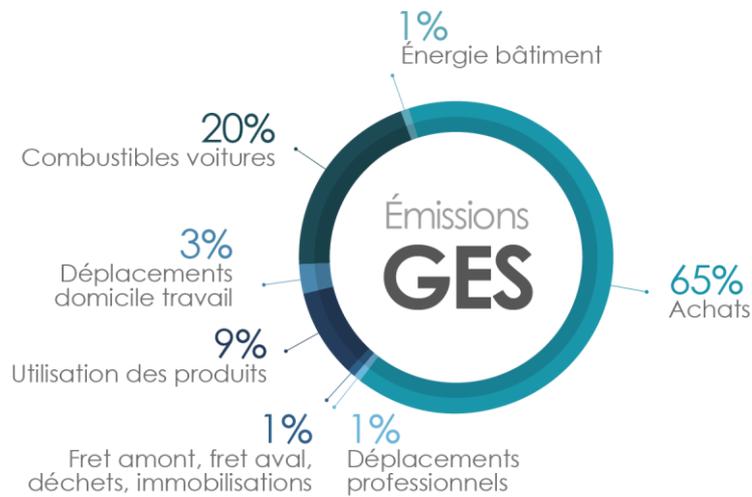
⁶ Scope 3 : autres émissions indirectes, liées à la vie du produit par exemple.

De plus, nous accompagnons nos clients dans des démarches éco-responsables. Nous développons une palette de plus en plus large de services : efficacité énergétique, limitation des nuisances lumineuses, installations photovoltaïques, ...

ii. Nos résultats

La répartition des différentes émissions (périmètre France hors filiales, données 2018) est détaillée ci-dessous :

Répartition des émissions de gaz à effet de serre 2018



Emission de gaz à effet de serre

	Unité	Résultat 2017	Résultat 2018
Scope 1 et 2	$\frac{\text{T CO2 e}}{\text{Effectif}}$	2,2	2,1
Scope 1, 2 et 3	$\frac{\text{T CO2 e}}{\text{chiffre d'affaires}}$	77,5	58,7

iii. **Nos certifications**

Le Système de Management de l'Environnement Groupe, en cours de déploiement, se développe en deux volets :

- un premier volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences réglementaires et aux exigences du Groupe, applicables à toutes les agences ;
- un second volet relatif aux dispositions permettant de répondre aux exigences de la norme ISO 14001 : V2015. A ce jour 25% des entités du Groupe SNEF sont certifiées selon la norme ISO 14001 : 2015.

Exclusions

Parmi les informations demandées dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière, les thématiques suivantes ont été exclues, compte tenu de leur faible pertinence en regard de nos activités :

- *gaspillage alimentaire*
- *lutte contre la précarité alimentaire*
- *respect du bien-être animal*
- *l'alimentation responsable, équitable et durable*



Le Groupe SNEF entreprend avec un esprit d'amélioration continue, pour développer de façon durable son activité et satisfaire aux exigences de ses clients et de ses partenaires.

Cet engagement qui anime depuis plus de 110 ans le Groupe SNEF dans une démarche de progrès se traduit par une surveillance continue du contexte, des risques et des opportunités, pour répondre aux défis humains, environnementaux, réglementaires, normatifs, technologiques et économiques.

La vision QSSE et Développement Durable du Groupe SNEF est tournée vers la performance opérationnelle. Elle repose sur trois piliers, les entités du Groupe SNEF s'engageant ainsi à :

Promouvoir l'amélioration continue, fondement de tout système de management pour une entreprise rentable et durable,

Identifier leurs objectifs opérationnels, tout en contribuant aux objectifs du Groupe,

Faire connaître leurs objectifs, pour responsabiliser chacun des acteurs et mesurer l'efficacité de leurs actions.

Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

Pour la Santé et la Sécurité de ses équipes, le Groupe SNEF retient comme objectif « zéro accident » et considère la santé et la sécurité des personnes comme des enjeux essentiels. Le Groupe SNEF s'engage à respecter la réglementation et à maîtriser les risques dans une démarche globale de prévention.

Pour la Qualité de ses produits et de ses services, le Groupe SNEF a comme objectif opérationnel l'atteinte du « zéro réserve », la satisfaction de ses clients et la systématisation du retour d'expérience. La maîtrise du risque passe par la bonne gestion des compétences, la pertinence de ses processus et la surveillance de ses prestataires externes.

Pour la protection de l'Environnement, le Groupe SNEF s'engage à prévenir les pollutions et à réduire les impacts les plus significatifs de ses activités. Le conseil et l'accompagnement de ses clients face aux enjeux d'efficacité énergétique font partie des engagements du Groupe.

Pour le Développement Durable, le Groupe SNEF s'engage à concilier la logique économique avec le respect de la personne et la préservation de l'environnement. Ces valeurs, Ethique des affaires, Lutte contre la corruption, Ecoute des parties prenantes sont affirmées dans le Code de Conduite du Groupe.

La Direction Générale demande à chaque collaborateur de respecter au quotidien ces engagements.

Janvier 2019.

Stéphane Corteel
Directeur Général



Politique Qualité, Santé, Sécurité, Environnement & Développement Durable

GROUPE SNEF